

Zeitschrift:	Revue suisse d'apiculture
Herausgeber:	Société romande d'apiculture
Band:	138 (2017)
Heft:	5
Artikel:	Santé des abeilles en 2016 : au niveau de l'année précédente
Autor:	Ebener, Anja
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068161

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Santé des abeilles en 2016: au niveau de l'année précédente

**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

L'année passée, la santé des abeilles en Suisse et au Liechtenstein a évolué aussi bien positivement que négativement. La loque américaine, maladie du couvain à déclaration obligatoire, a stagné alors qu'il y a de nouveau eu plus de cas de loque européenne recensés. Les pertes hivernales 2015/16 ont été moins nombreuses qu'habituellement, au contraire de l'infestation de varroas qui s'est plutôt située au-dessus de la moyenne au cours de l'année. En 2016, moins de cas d'intoxication ont pu être prouvés; le nombre de communications de suspicion a été le même que l'année précédente.

Le Service sanitaire apicole vient de publier le rapport « Santé des abeilles Suisse 2016 ». Il comporte d'une part toutes les données officielles recensées sur la santé des abeilles mellifères en Suisse et au Liechtenstein, telles que la statistique sur les loques européenne et américaine, le recensement par apisuisse des pertes hivernales ainsi que les résultats du projet de détection précoce Apinella. D'autre part, les communications de suspicion d'intoxication et de frelon asiatique recueillies par le SSA ainsi que l'enquête menée en début d'année auprès des présidents des fédérations cantonales et des sections et des inspecteurs cantonaux des ruchers ont fourni encore d'autres indications. 120 personnes ont participé à l'enquête.

Maladies du couvain

Le nombre de cas de loque européenne, épizootie des abeilles à déclaration obligatoire, a pour la première fois de nouveau augmenté depuis 2010 (de 10 %). La situation varie d'un canton à l'autre. Dans 8 d'entre eux, le nombre a continué de diminuer, dans 9 il a augmenté et dans 8 il est resté le même. En 2016, un nombre supérieur à la moyenne d'apiculteurs étaient concernés dans les cantons suivants : Thurgovie 11 % de tous les apiculteurs, Grisons 5 %, Glaris et Zurich 4 % et Berne 3 %.

Il est fort probable que cela ait un rapport avec des situations de stress qui peuvent déclencher différentes maladies. Autre

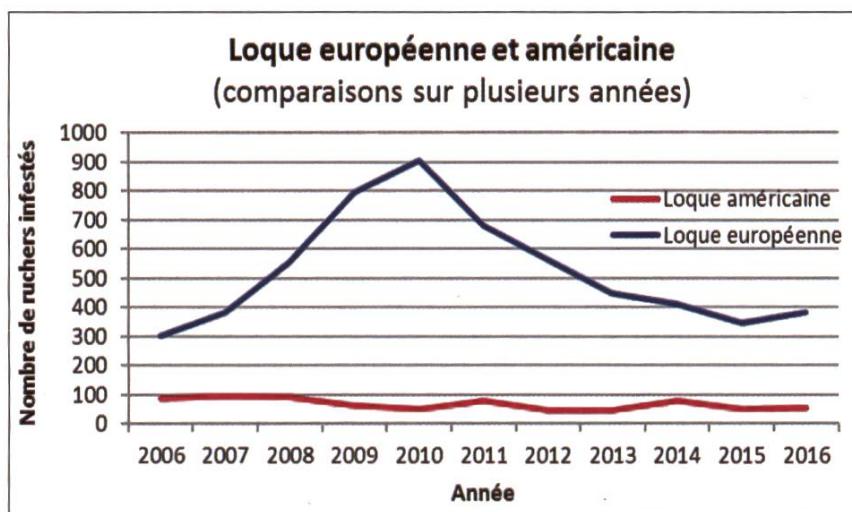


Illustration 1: annonces d'épizooties comparées sur plusieurs années.

explication possible de l'augmentation des cas annoncés en 2016 : un nombre plus élevé de contrôle des ruchers par les inspecteurs et par conséquent des cas découverts de loque européenne (pas identifiée en tant que telle par l'apiculteur).

La loque américaine est stable à un faible niveau. Avec 51 annonces en 2016, il y a eu seulement 2 cas en plus par rapport à l'année précédente.

Dans certaines régions, outre la loque européenne et suite à la longue période de mauvais temps, davantage de cas de couvain calcifié ont aussi été constatés.

Pertes hivernales

Conséquemment à l'hiver doux, les pertes hivernales 2015/2016 ont été les plus faibles depuis le début du recensement. Même de petites colonies, qui ne mériteraient pas vraiment d'être conservées, ont réussi à survivre à l'hiver. Partout, les pertes hivernales ont été moins importantes que l'année précédente. Les résultats détaillés de l'enquête ont déjà été publiés dans l'édition d'octobre 2016 de la Revue suisse d'apiculture (pp. 29-39), raison pour laquelle nous ne nous y attardons pas ici.

Manque de nourriture

Après les mois d'hiver relativement tempérés, de nombreuses colonies ont commencé très tôt à élever de grandes surfaces de couvain. Le printemps froid et humide qui a suivi a ensuite engendré une offre précaire en nourriture dans certaines régions, ce qui (sans apport de nourriture de la part de l'apiculteur) a eu une incidence négative sur la santé des abeilles.

Nouveaux ravageurs

En 2016, le petit coléoptère de la ruche *Aethina tumida* et le frelon asiatique *Vespa velutina* n'ont été aperçus ni en Suisse ni au Liechtenstein. C'est ce qu'ont confirmé les 1327 réponses évaluées dans le cadre du projet de détection précoce Apinella en ce qui concerne le petit coléoptère de la ruche. En outre, les 5 communications de suspicion de frelon asiatique adressées au SSA se sont, elles aussi, avérées comme fausses.

Cependant, dans les pays avoisinants, les deux ravageurs se répandent et constituent de ce fait une menace future pour les abeilles mellifères en Suisse.

Enquête sur la santé des abeilles

Grâce au soutien des présidents des fédérations cantonales et des sections ainsi que des inspecteurs cantonaux des ruchers, l'enquête réalisée en janvier 2017 par le SSA a livré des indications supplémentaires sur la santé de nos abeilles mellifères. Les chiffres enregistrés sont les suivants : 88 réponses de Suisse alémanique, 23 de Suisse romande et 9 du Tessin ; ils nous permettent de faire les évaluations mentionnées ci-après.

Comme attendu, le varroa a été l'ennemi principal de nos abeilles l'année passée également. Il est mentionné par presque toutes les personnes interrogées. Les apiculteurs ont toutefois aussi dû lutter souvent contre la fausse teigne (62 mentions), le couvain calcifié (58 mentions) et la loque européenne (54 mentions).

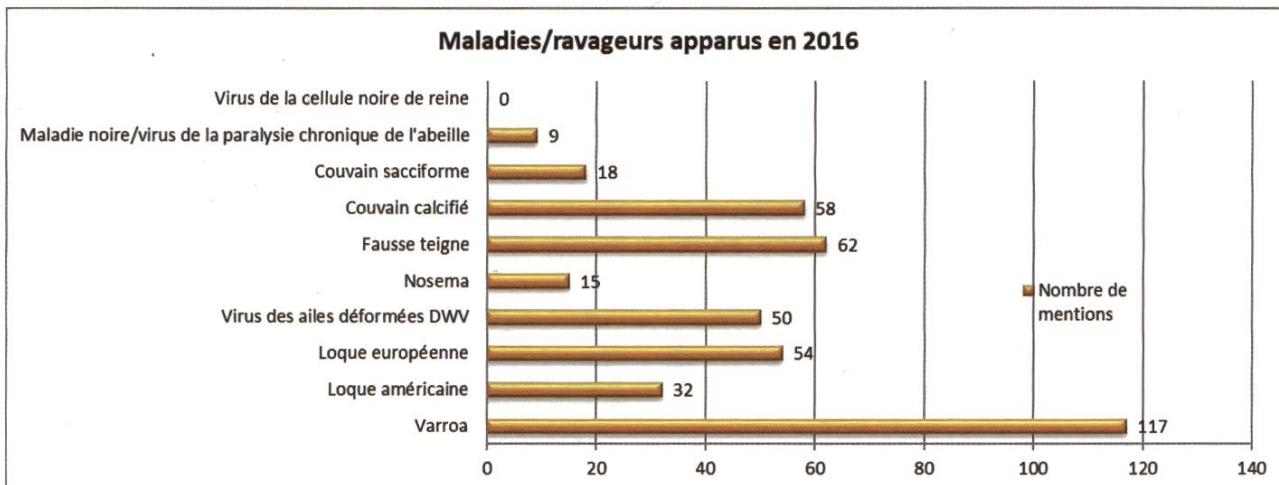


Illustration 2: maladies/ravageurs apparus en 2016.

Au total, 67 % des personnes interrogées ont estimé l'infestation de varroa égale ou inférieure ; l'année précédente, 89 % de celles-ci partageaient cette estimation. Un tiers des personnes interrogées ont jugé la problématique du varroa comme plus grave qu'au cours des années précédentes. En 2015, seuls 11 % étaient de cet avis. Comme l'année passée, la situation varroa est dans l'ensemble un peu plus positive en Suisse alémanique qu'en Romandie et encore meilleure qu'au Tessin.

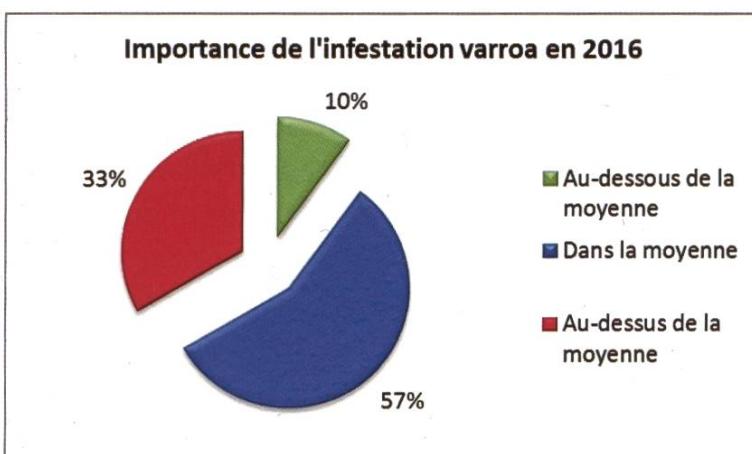


Illustration 3: le SSA a demandé aux présidents des fédérations cantonales/sections ainsi qu'aux inspecteurs cantonaux des ruchers : «Quelle a été l'importance de l'infestation varroa dans votre région en 2016 par rapport à la moyenne des 3 dernières années ?»

L'estimation fournit un indice précis de pertes hivernales 2016/17 plus importantes. Et les annonces de grandes pertes de colonies faites auprès de la hotline du SSA vont dans la même direction. Les échantillons d'abeilles lavées par le SSA début 2017 montrent que dans presque tous les cas annoncés c'est une trop grande infestation de varroas qui est à l'origine de la mort des colonies. La «limite létale» de 10 % d'acariens a parfois été massivement dépassée.

Intoxications d'abeilles

Au cours de l'année sous revue, le nombre de cas de suspicion d'intoxications d'abeilles annoncé s'est situé dans la moyenne habituelle. En revanche, avec 4 cas, le nombre d'intoxications réellement avérées a été très bas.

Malheureusement, le SSA n'est pas informé de tous les cas d'intoxication. L'équipe d'apiser-service a très à cœur d'examiner tous les cas suspicieux afin d'obtenir une image globale aussi réaliste que possible. Ce n'est qu'à partir de cela qu'une intervention basée sur des faits est



Loque européenne. (Photo : ©apiservice)



Couvain sain. (Photo : ©apiservice)

possible auprès de l'Office fédéral de l'agriculture (OFG), lequel peut influencer l'évaluation des risques dans le cadre de l'homologation des produits phytosanitaires.

Le test pratique du concept d'exploitation est sur les rails

**Robert Lerch, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
robert.lerch@apiservice.ch**

Le test du concept d'exploitation est lancé. Dans toute la Suisse, des apiculteurs testent le concept d'exploitation, élaboré par le Service sanitaire apicole en collaboration avec les associations régionales et le CRA. Chaque apiculteur peut concocter son propre concept sur la base des aide-mémoire du SSA. Pour ce faire, 50 aide-mémoire sont à disposition des apiculteurs. Ils sont classés par thèmes: varroa, maladies et ravageurs, influences environnementales et bonne pratique apicole.

L'adage qui dit: «10 apiculteurs = 11 avis différents» engendre souvent des confusions et des malentendus dans les discussions entre apiculteurs. Les aide-mémoire du SSA contribuent à une meilleure compréhension mutuelle étant donné que la bonne pratique apicole y est définie de manière simple et compréhensible.

Plus de 120 apiculteurs et apicultrices intéressés sont venus s'informer du test pratique lors de 5 manifestations d'information (à Yverdon, Bellinzona, Gossau, Aarau et Zollikofen). Une grande partie d'entre eux a entre-temps décidé de tester un concept personnel, adapté à leur propre besoin. En 2017 – dans la première phase du test – l'accent est mis sur l'élaboration du concept d'exploitation personnel et la formation de jeunes colonies. Parmi les aide-mémoire du SSA, les apiculteurs choisissent ceux dont ils ont besoin pour exploiter leur rucher et concoctent ainsi leur concept d'exploitation personnel.

La vue d'ensemble de la gestion des colonies durant l'année est spécialement axée sur la création et le développement de jeunes colonies ainsi que sur la conservation et le renouvellement des colonies productives.